

# **L'EXCEPTION AGRICOLE**

La faiblesse et l'instabilité chronique des revenus des agriculteurs justifie un traitement spécial pour le secteur

C'est d'abord par le développement de leur secteur agricole que la plupart des grands pays ont établi les assises d'une économie prospère. Depuis la grande dépression des années 30, la majorité des États est intervenue pour régler ce que les économistes ont nommé le « problème agricole », c'est-à-dire la faiblesse et l'instabilité chronique des revenus des agriculteurs. « L'exception agricole » a justifié un traitement spécial pour le secteur : la mise en place de politiques de soutien, d'une régulation des marchés et de mesures d'exclusion de l'agriculture des accords commerciaux.



Mais à compter des années 80, un fort vent de libéralisme économique a soufflé en faveur du retrait de l'État et de l'ouverture des marchés agricoles. Pour l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et de nombreux États, c'est au libre marché de régler le « problème agricole ».

Vingt ans de cette politique n'ont rien solutionné, au contraire. Au cours des dernières années se sont additionnées les crises alimentaires, financières et économiques, en bonne partie causées par la déréglementation. Le secteur agricole n'a pas été épargné. La crise laitière qui a affecté les producteurs pratiquement partout dans le monde en 2009 illustre parfaitement le « problème » et l'« exception » agricoles.

À court terme, à l'instar du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter, nous voulons que les États s'assurent que leurs engagements à l'OMC respectent la primauté des droits humains sur le commerce, particulièrement celle du droit à l'alimentation.

Ultimement, il n'y aura pas de solution durable à ces problématiques sans reconnaissance du droit des États d'adopter leurs propres politiques agricoles et d'assurer leur souveraineté alimentaire. Les gouvernements du Québec et du Canada doivent s'engager dans la bataille pour faire reconnaître l'exception agricole ainsi que le droit des peuples à la souveraineté alimentaire, tout comme ils l'ont fait pour la reconnaissance de l'exception culturelle par l'UNESCO.

## **[Pour consulter le site Internet de la Coalition pour la souveraineté alimentaire](#)**

[Télécharger le PDF de la Déclaration de Montréal](#)



Internauts militants, devenez fan de la page FACEBOOK de la Coalition pour la souveraineté alimentaire

Pour en savoir davantage sur notre modèle ainsi que sur les négociations agricoles à l'OMC, consulter le site Internet de la coalition GO5, pour un modèle agricole équitable :

<http://www.go5quebec.ca>